



**Monsieur Fernand Etgen**  
Président de la  
Chambre des Député-e-s  
Luxembourg

Luxembourg, le 22 juillet 2019

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, nous nous permettons de poser une question parlementaire à Monsieur le **Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche** au sujet des priorités nationales de la recherche publique.

Le Fonds National de la Recherche (FNR), principal acteur de soutien des activités de recherche au Luxembourg, a récemment publié ses recommandations en ce qui concerne les priorités nationales de la recherche publique. Il revient à présent au Ministère de l'Education supérieure et de la Recherche de déterminer, sur base de ces recommandations et en concertation avec le Gouvernement, l'orientation future de la recherche publique.

Dans une tribune libre diffusée récemment sur 100,7, les recommandations du FNR en relation avec les sciences humaines ont été critiquées. Le choix du FNR de soutenir l'histoire contemporaine à travers l'institut du « Luxembourg centre for contemporary and digital history » (C2DH) est mis en question. D'autres institutions dans le domaine des sciences humaines qui se consacrent à l'étude de sujets sociaux-culturels très importants, ne pourraient ainsi pas bénéficier du même soutien financier.

Dans ce contexte, nous voudrions avoir les renseignements suivants de la part du Ministère de l'Education supérieure et de la Recherche :

1. **Quelles conclusions le Ministère tire-t-il des recommandations du FNR sur les priorités nationales de la recherche publique ?**
2. **Monsieur le Ministre partage-t-il la critique émise sur les ondes selon laquelle les activités du « Luxembourg centre for contemporary and digital history » (C2DH) sont reconnues comme prioritaires au détriment de celles des autres institutions en sciences humaines ?**
3. **Monsieur le Ministre peut-il nous renseigner sur le nombre de projets ainsi que les différents domaines de recherche soutenus par le FNR en 2019? Selon quels critères des candidatures sont-elles retenues ? En cas de refus d'un projet, le candidat est-il informé d'une manière détaillée sur les raisons ? Peut-il poser sa candidature une nouvelle fois ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les meilleures.

Marc Hansen  
Député

Djuna Bernard  
Députée